

TABLEAU SYNOPTIQUE

LA RELIGION NATURELLE	La religion naturelle	En quoi elle consiste. Seule, elle ne constitue pas toute la vraie religion. L'histoire atteste qu'elle n'a jamais paru seule.	
	Insuffisance de la religion naturelle	Par rapport au culte	Ignorance de la raison sur la nature du culte agréable à Dieu. Variabilité du culte livré à l'arbitraire de la raison.
		Par rapport à la morale	Nécessité de motifs d'action certains et déterminés, pour accomplir pleinement la loi naturelle. Incertitude des motifs de raison tirés de la fin dernière. Impuissance des motifs de raison pour maintenir les passions.
		Par rapport à la rémission des péchés	Nécessité de se réconcilier avec Dieu après la transgression de la loi morale. Absence de moyen certain et efficace de réconciliation. — Erreur de Kant.
	Impuissance de la raison		La raison ne peut connaître la religion naturelle d'une manière certaine et complète. Il s'agit d'une impuissance morale, et non absolue. Il s'agit de la raison humaine considérée en général, et non dans tel individu. Il s'agit de la connaissance complète de toutes les vérités de la religion naturelle, et non de quelques-unes.
			Preuve expérimentale
	Difficulté de la connaître pleinement	Les peuples en dehors de la Révélation ne sont pas arrivés à cette connaissance	Peuples de l'antiquité païenne. Peuples chrétiens même en discussion les vérités rationnelles, quand la foi diminue.
			Philosophes païens
		Preuves historiques	Aucune philosophie en dehors de la Révélation n'a composé un code satisfaisant de religion et de morale. Philosophes chrétiens
		Objections	Progrès continu en fait de religion. Conquêtes progressives de la raison. Dieu doit à l'homme le moyen de connaître naturellement tout ce qu'il doit savoir.

CHAPITRE XVI

DE LA RELIGION SURNATURELLE

« Si quelqu'un dit que l'homme ne peut pas être élevé par l'opération divine à une connaissance et à une perfection qui surpasse celle de la nature, mais qu'il peut et doit, par lui-même et par des progrès continus, parvenir à la possession de toute vérité et de tout bien : qu'il soit anathème. » (Concile du Vatican. Const. *Dei Filius*, II, *De la Révélation*, can. 3.)

SOMMAIRE

I. *Notion du surnaturel.* — 1. Le naturel et l'ordre naturel. Le préternaturel. — 2. Le surnaturel et l'ordre surnaturel. — 3. Fausses notions du surnaturel.

II. *Possibilité de l'ordre surnaturel.* — 1. Absence de contradiction dans l'ordre surnaturel. — 2. Preuves de la possibilité de l'ordre surnaturel. Preuves d'analogie. Preuve tirée de la croyance universelle. — 3. Objections contre le surnaturel.

La religion peut être surnaturelle sous deux rapports : 1^o en tant que contenant des vérités accessibles à la raison, mais que Dieu a révélées, afin que la connaissance en fût certaine, prompte et universelle ; 2^o en tant que contenant des vérités qui dépassent essentiellement les forces de la raison humaine, et qui ne peuvent être connues que par la révélation divine. C'est à ce dernier point de vue que nous allons considérer la religion surnaturelle, qui n'a sa forme parfaite que dans le catholicisme.

Après avoir marqué le point de vue sous lequel nous considérons ici la religion surnaturelle, nous nous demanderons : 1^o ce qu'est le surnaturel ; 2^o si le surnaturel est possible.

ARTICLE I. — NOTION DU SURNATUREL

Pour se faire une idée du surnaturel et de l'ordre surnaturel, il faut au préalable savoir ce qu'on entend par nature et par ordre naturel.

1. Le naturel et l'ordre naturel.

1. Par *nature*, par *naturel*, nous entendons ici, soit l'essence qui fait qu'un être est ce qu'il est, soit les propriétés qui découlent de cette essence ; en d'autres termes, ce qu'un être doit rigoureusement avoir pour exister et exercer son activité en vue de la fin

qui lui est propre. Ainsi la nature de l'homme est d'être composée d'un corps organisé et d'une âme raisonnable, et, par suite, de posséder toutes les puissances végétatives, sensitives et intellectuelles, qui sont propres à ce composé.

2. L'ordre, en général, est l'unité de la fin dans la variété des moyens. « C'est la coordination du moyen au but, des parties au tout, du tout à la destination, de l'action au devoir, de l'ouvrage au modèle, de la récompense au mérite ¹. »

3. Tout ordre est constitué par trois éléments : un être agissant, une fin et des moyens pour atteindre cette fin. De ces trois éléments, la fin est le principal : c'est la fin surtout qui spécifie l'ordre, qui lui donne son caractère et son rang ².

4. Dans l'ordre naturel, l'homme, ainsi que toute créature, a pour fin dernière Dieu, considéré comme auteur de la nature. Or, en tant qu'agent naturel, doué de moyens naturels, il ne peut atteindre Dieu et s'unir à lui que d'une manière naturelle; c'est-à-dire que, par l'usage naturel de son intelligence et de sa volonté libre, il ne peut connaître Dieu que d'une connaissance naturelle, et ne l'aimer que d'un amour naturel.

La connaissance naturelle de Dieu consiste à concevoir son existence et ses attributs en s'élevant des créatures à leur première cause efficiente, exemplaire et finale. Cette connaissance est par conséquent médiate et abstraite, comme celle qu'on peut avoir d'un poète en lisant ses œuvres.

L'amour naturel de Dieu consiste à s'attacher à lui comme un serviteur à son maître, un obligé à son bienfaiteur.

5. Ce rapport de l'homme à Dieu, qui résulte de l'exercice ordinaire de l'intelligence et de la volonté libre, constitue la religion naturelle. En pratiquant cette religion, l'homme atteint sa fin naturelle et absolument nécessaire, qui est de posséder Dieu comme auteur de la nature. S'il n'avait pas été élevé à une fin surnaturelle, il n'aurait pas eu d'autre religion à observer que la religion purement naturelle; et, en quittant cette vie, sa récompense aurait été une connaissance de Dieu qui aurait rassasié son intelligence, et un amour de Dieu qui aurait reposé son cœur; mais son âme, ainsi béatifiée, n'aurait pas été unie immédiatement à Dieu, et n'aurait contemplé son éternelle beauté qu'à travers le voile des créatures.

¹ JOUBERT, *Pensées*, titre X. — ² Cf. le P. MONSABRÉ, *Carême de 1875*, 18^e conf. *La vie divine dans l'homme*.

Le préternaturel.

6. Dans un sens large, on appelle *surnaturel*, soit un privilège, soit un fait qui est en dehors, au delà de telle nature, mais qui n'est pas, à proprement parler, d'un ordre supérieur à toute nature créée. On désigne ce privilège, ce fait, plus rigoureusement par le nom de *préternaturel*. Ainsi, par exemple, qu'un corps devienne pénétrable, qu'il échappe aux lois de l'étendue et de la gravitation, que l'homme reçoive la science infuse, qu'il soit affranchi de la concupiscence, de la douleur, de la mort, ce sont là des dons préternaturels. Qu'une chose se produise en dehors du cours de la nature, soit par l'action d'un génie surhumain, ange ou démon, comme le transport physiquement inexplicable d'un corps à travers les airs, soit surtout par l'action immédiate et spéciale de Dieu, comme une révélation, un miracle, une prophétie, ce sont là des faits préternaturels. Ces propriétés, dons, privilèges, peuvent être naturels à certains êtres; par exemple, la pénétration est naturelle aux esprits, la science infuse aux anges. Ces faits pourraient s'accomplir dans un ordre de choses purement naturel; ainsi, dans le cas où l'homme n'aurait pas été destiné à une fin surnaturelle, Dieu aurait pu faire des révélations, des miracles, des prophéties, pour conserver ou restaurer la religion naturelle. Par conséquent, ces privilèges ou ces faits ne sont pas surnaturels au sens rigoureux du mot. Le vrai *surnaturel* est quelque chose qui dépasse les forces et les exigences de tout être fini, existant ou possible, ange ou homme, quel qu'il soit, de telle sorte qu'il n'est naturel dans aucune créature.

2. Le surnaturel ¹ et l'ordre surnaturel.

7. Comme le mot l'indique, le *surnaturel* est ce qui est au-dessus de la nature. C'est quelque chose de surajouté, de superposé au naturel, pour le compléter, le perfectionner, l'élever à un ordre supérieur; il n'est point dû à la nature, il est essentiellement gratuit.

8. L'ordre *surnaturel* est constitué surtout par la fin surnaturelle assignée à l'homme. Dans cet ordre surnaturel, l'homme a pour fin dernière Dieu, considéré comme un bien auquel toute créature, si parfaite soit-elle, ne peut et n'a droit d'aspirer en vertu de sa nature.

¹ Cf. Dr JULES DIDOT, *Logique surnaturelle subjective*. Préliminaires.

9. Ce bien, proposé à l'homme comme fin dernière, consiste, d'après la Révélation, dans la connaissance immédiate et intuitive de l'essence divine.

Nous voyons maintenant à travers un miroir comme en énigme, mais alors nous verrons face à face. Maintenant je ne connais qu'imparfaitement, mais alors je connaîtrai aussi bien que je suis connu moi-même¹. — Nous savons que lorsqu'il apparaîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est².

Ainsi, voir Dieu sans idée ni objet intermédiaire, le connaître comme il nous connaît, et, par suite, lui être semblable, participer à sa nature³, être déifié, déiformé : voilà ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment⁴.

« Dieu, dit Bossuet, nous apprend qu'il nous fait dieux, un même esprit avec lui, participants, associés à la nature divine, à la sagesse, à la vie, à l'éternité, à la félicité de Dieu. Lui, qui est son bonheur, devient le nôtre : notre bonheur est par conséquent le bonheur de Dieu. Dieu se donne à nous tout entier; nous le verrons, nous l'aimerons, assurés de ne cesser jamais de le voir et de l'aimer⁵. »

10. La vision de Dieu dans l'autre vie est une fin absolument surnaturelle, c'est-à-dire dépassant toutes les forces et toutes les exigences d'une nature créée^a. Car voir Dieu est une chose naturellement impossible à une intelligence finie. L'être divin dépassant infiniment tout être créé, une intelligence finie ne peut le connaître que par voie d'analogie. L'homme, en particulier, dont le mode naturel de connaître les objets est de s'en faire une représentation idéale par un travail d'abstraction sur les images sensibles, est incapable de concevoir Dieu autrement qu'en lui attribuant ce qu'il y a de plus réel, de plus parfait, dans les notions d'être, de substance, de cause, etc., que son esprit abstrait des images que lui fournissent les corps. S'il sait que Dieu existe, c'est par le raisonnement. Supposer qu'il puisse par ses propres forces parvenir à voir Dieu, c'est égaler sa puissance intellectuelle à celle de Dieu, ce qui est absurde. Il faut donc reconnaître qu'une intelligence créée est naturellement impuissante à connaître

^a L'Église a condamné les propositions de Baius, de Jansénius, de Quesnel et du Synode de Pistoie, qui rejettent le caractère surnaturel de la destinée effective de l'homme, prétendant qu'elle est fondée sur la nature, qu'elle est une suite de la création et lui est complètement proportionnée.

¹ I Cor., XIII, 12. — ² I S. Jean, III, 2. — ³ II S. Pierre, I, 4. — ⁴ I Cor., II, 9. — ⁵ Méditations sur l'Évangile, II^e partie, xxix^e journée.

intuitivement l'essence divine, que cette connaissance exige une certaine participation par ressemblance de la lumière dont Dieu se voit lui-même, et que par conséquent, cette participation n'étant pas due à la créature, la vision béatifique est une fin surnaturelle.

11. La fin commande les moyens. La fin de l'homme étant surnaturelle, le moyen d'atteindre cette fin doit être aussi surnaturel.

Ce moyen, c'est la grâce, qu'on divise en grâce *actuelle* et en grâce *habituelle*. La première est un secours surnaturel transitoire, qui éclaire notre intelligence, meut notre volonté, donne à nos facultés le pouvoir de produire des actes surnaturels, méritoires pour la vie éternelle. La seconde est une qualité permanente, qui fait vivre et opérer divinement l'âme justifiée; par elle, l'âme possède un principe vital surnaturel appelé spécialement *grâce sanctifiante*, des facultés surnaturelles qui sont les *vertus théologiques et morales*, des dispositions surnaturelles qui sont les *dons du Saint-Esprit*.

Ainsi surnaturalisée, l'âme accomplit des actes qui ont une valeur infinie, car ils méritent une récompense infinie, la vision dans le ciel de l'essence divine.

12. La vision béatifique comme fin, la grâce comme moyen : tels sont donc les principaux éléments de l'ordre surnaturel.

Dans cet ordre, la *connaissance de Dieu* dépasse les forces de l'intelligence naturelle : Dieu est connu ici-bas par la foi; dans l'autre vie, par intuition. Dans cet ordre, l'*amour de Dieu* dépasse les forces de la volonté naturelle; cet amour est surnaturel : Dieu est aimé comme un ami est aimé de son ami, comme un père est aimé de son fils; et comme cet amour réclame une certaine parité entre ceux qui s'aiment ainsi, Dieu établit cette parité entre lui et sa créature, en la faisant semblable à lui.

13. En résumé, connaître Dieu, aimer Dieu, jouir de Dieu, de la manière dont il se connaît, s'aime et jouit de soi, avec la seule différence de l'infini et du fini : tel est l'*ordre surnaturel* s'ébauchant sur la terre par la grâce, et se consommant au ciel par la gloire.

Ce rapport de l'homme à Dieu, qui dépasse les forces de la nature humaine, qui élève cette nature dans un ordre supérieur, constitue la *religion surnaturelle*, positivement établie de Dieu comme la seule religion véritable.

3. Fausses notions du surnaturel.

14. Il arrive d'ordinaire aux incrédules de parler des choses de la religion sans les connaître. En ce qui concerne le surnaturel, il en est qui le confondent avec le *suprasensible*, d'autres avec toute *opération divine*, d'autres avec le *merveilleux*, l'*extraordinaire*.

Le *suprasensible* peut être naturel, par exemple, l'âme humaine, ses états, ses opérations, qui ne tombent pas sous les sens; et le surnaturel, celui du moins qui est pris dans le sens large, peut être sensible, par exemple, le miracle.

Une *opération divine* peut appartenir à l'ordre naturel, comme la création, la conservation, le concours divin; et un fait produit par une cause naturelle peut appartenir à l'ordre surnaturel, par exemple, l'effet d'un sacrement, d'une prédication, etc.

Le *merveilleux*, l'*extraordinaire*, se rencontrent quelquefois dans l'ordre de la nature, par exemple, une aurore boréale; et il est des choses qui, sans être extraordinaires, relèvent de l'ordre surnaturel, comme les grâces, les sacrements, l'infaillibilité.

15. Ainsi que nous l'avons dit, il faut entendre par *surnaturel*: « Ce qui dépasse toutes les forces de la nature créée et constitue ou prépare l'union de la créature raisonnable avec Dieu, tel qu'il est en lui-même¹; » ou bien: « Une communication de l'homme et de Dieu en dehors des exigences de leur mutuelle nature, fruit d'un amour gratuit et d'une libre adoption². »

ARTICLE II. — POSSIBILITÉ DE L'ORDRE SURNATUREL

1. Absence de contradiction dans l'ordre surnaturel.

16. L'ordre surnaturel est possible, s'il n'implique aucune contradiction, soit du côté de Dieu, soit du côté de l'homme.

17. L'ordre surnaturel ne répugne pas *du côté de Dieu*, parce que Dieu renferme en lui-même une richesse infinie de biens, qu'il peut communiquer plus ou moins à ses créatures. Par le fait de la création, l'esprit créé participe de ces biens à un degré mesuré, qui constitue l'ordre naturel. Mais cette participation n'épuise pas la puissance et la bonté de Dieu. Entre lui et nous, il peut y avoir des relations plus étroites, des ressemblances plus

¹ P. DE RAVIGNAN. — ² P. FÉLIX.

parfaites, des communications plus complètes, que celles qui résultent de l'acte créateur. Jamais on n'a démontré et jamais on ne démontrera qu'il soit impossible à Dieu d'élever l'homme à une manière d'être supérieure, en se faisant connaître et aimer de lui d'une connaissance et d'un amour plus excellents que la connaissance et l'amour qui conviennent à la nature humaine, et de lui assigner comme suprême récompense la vision de sa propre essence. Rejeter cet ordre de choses comme contradictoire, c'est ne rien entendre à la puissance, à la liberté et à la bonté de Dieu.

18. L'ordre surnaturel ne répugne point *du côté de l'homme*, parce que l'homme est radicalement capable d'être surnaturalisé. Toute créature, en effet, étant soumise à sa toute-puissance, Dieu peut s'en servir, s'il le veut, comme d'une cause instrumentale, pour l'élever à une activité nouvelle, supérieure à son activité naturelle. Il suffit donc que l'homme ait en lui l'aptitude passive, la possibilité subjective de voir Dieu intuitivement et de recevoir à cet effet, après sa mort, la lumière de gloire qui est une participation de la lumière dont Dieu se voit lui-même, et, pendant sa vie, la grâce sanctifiante, pour que l'ordre surnaturel ne lui soit point incompatible. Or la vision de Dieu ne répugne pas à une créature intelligente, car la substance divine est de toutes les substances la plus intelligible, le principe de toute connaissance intellectuelle. Que Dieu s'unisse à l'intelligence créée, par la représentation immédiate de son essence, et la vision béatifique sera accomplie.

19. Ainsi Dieu peut accorder à l'homme le bienfait de la vision béatifique; l'homme peut le recevoir, après y avoir été préparé dans le temps d'épreuve par la grâce. Donc l'ordre surnaturel est possible.

2. Preuves de la possibilité de l'ordre surnaturel.

Preuves d'analogie.

20. La nature nous offre des images de cette élévation à l'ordre surnaturel. Telle substance de nature inférieure saisie par une force supérieure est relativement surnaturalisée, c'est-à-dire transformée de façon à acquérir une manière d'être plus noble, à accomplir des opérations d'un ordre plus élevé que celles qui découlent naturellement de ses puissances originelles. Ainsi la matière inorganique, absorbée par la plante, participe de la vie végétative. La plante, à son tour, digérée par l'animal, participe de la vie sensitive. L'homme, en s'assimilant la chair des animaux